

## CONDITIONS GENERALES POUR LES LOCATION DE CAMPING-CAR

### ZOGG Garage / CAMPINGCAR SERVICE

Le Châtelard 2, CH-1436 Treycovagnes-sur-Yverdon

Représentée par Jean-Richard Zogg

Exploitant sous les enseignes commerciales CAMPINGCAR SERVICE et CAMPINGCAR.CH.

#### 1. Objet

- (a) CAMPINGCAR SERVICE fournit un service de location de camping-car, dénommé « LOCATION », et notamment des prestations d'entretien et de remise en état des véhicules.
- (b) Les LOCATIONS sont à durée déterminée. La durée minimale de LOCATION est de 2 jours.
- (c) L'ensemble de ces prestations est proposé à toute personne physique ou morale, souhaitant louer un camping-car pour une durée déterminée.
- (d) CAMPINGCAR SERVICE s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la qualité des services qu'il propose.

#### 2. Conditions

- (a) Le conducteur devra être âgé de 23 ans au moins et avoir un permis de conduire délivré depuis plus d'une année.
- (b) Un acompte minimum **Fr. 500.** -- est demandé pour une réservation ferme de la LOCATION.
- (c) Une caution de Fr. 1'500.- est exigée par empreinte de carte de crédit ou le cas échéant en espèce, avant le départ.

#### 3. Prix des services, facturation, règlements

- (a) Les prix des prestations proposées sont ceux mentionnés sur le site ; ils sont payables en francs suisses.
- (b) Le solde de la LOCATION doit être honoré au plus tard le jour du départ.
- (c) Les quittances d'acomptes devront être présentées lors du règlement du solde.
- (d) Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera l'annulation de la réservation, sans autre préavis.
- (e) Les règlements par cartes de crédit sont acceptés. (EC et Postcard sans frais, Visa, Master, etc... avec frais à la charge du client)
- (f) Les frais supplémentaires (nettoyage, gaz, produit WC chimique, etc.) doivent être acquittés, au plus tard, le dernier jour de location.

#### 4. Utilisation du véhicule et des équipements

- (a) Le matériel reste en prêt dans le camping-car et doit être restitué propre, et selon la liste annexée.
- (b) Dans le montant de la location est comprise l'utilisation de tout l'équipement appartenant au véhicule sans restriction aucune.
- (c) La distance maximale incluse dans la location est précisée en début de contrat.
- (d) CAMPINGCAR SERVICE ne pourrait être tenu responsable du non-respect du nombre de personnes légales dans le véhicule. Cette responsabilité incombe au CLIENT.
- (e) CAMPINGCAR SERVICE se réserve le droit de d'éventuels changements de véhicule avant le départ, sans préavis.(Nbs de places idem)
- (f) Le CLIENT demeure seul responsable des amendes, contraventions et procès-verbaux établis contre lui lors de la durée de la LOCATION.
- (g) Interdit de fumer à l'intérieur du camping-car ; les dégâts éventuels, notamment de brûlures, seront facturés au CLIENT, au prix de neuf.
- (h) Les éventuels dégâts, de toute nature, constatés à l'intérieur ou à l'extérieur du camping-car seront facturés au CLIENT, à la fin de la LOCATION ou a posteriori si ceux-ci ont été volontairement ou involontairement dissimulés.
- (i) Les dégâts causés aux pneus ne pouvant être considérés comme usure normale, mais comme négligence, seront facturés au CLIENT, à la fin de la LOCATION.
- (j) Le véhicule est livré avec le plein de diesel et devra être restitué avec le plein également.
- (k) Les animaux sont acceptés contre rémunération de **Fr. 40.** -- par semaine de LOCATION.
- (l) Toute facture émise ne pourra faire l'objet d'une opposition et entraînera des frais administratifs de Fr. 30. --

#### 5. Durée, résiliation

- (a) La durée du contrat est impérative. En cas de restitution anticipée du véhicule, aucun remboursement ne sera effectué.
- (b) Aucune prolongation ne sera admise sans l'accord préalable de CAMPING CAR SERVICE.
- (c) En cas d'annulation du contrat, les retenues sur le prix de la LOCATION sont les suivantes :
  - 60 jours avant le départ, 50% de la LOCATION.
  - 30 jours avant le départ, 100% de la LOCATION
- (d) CAMPING CAR SERVICE se réserve le droit d'annuler le contrat dans le cas d'accident, de panne ou événement naturel majeur, mettant le véhicule loué hors d'usage. Dans ces seuls cas, les émoluments versés seront intégralement restitués sans autre indemnité compensatoire.
- (e) la fiche annexe de procédure de réservation, fait partie intégrante du contrat.
- (f) aucune modification du contrat ne sera acceptée et annulera celui-ci sans préavis.

#### 6. Restitution du véhicule

- (a) Le véhicule devra être rendu selon condition précitée en début de contrat. Chaque heure de retard sera facturée au prix de **Fr. 90.--**
- (b) En cas de retard plus conséquent, il sera facturé au CLIENT **Fr. 350.--/jour**.
- (c) Si les conséquences du retard de restitution engendrent l'annulation de la LOCATION suivante, le CLIENT devra s'acquitter de la LOCATION annulée. (Sauf en cas d'accident, panne ou événement naturel majeur, obligeant l'immobilisation du véhicule)
- (d) Le véhicule doit être rendu propre et en état, selon la liste d'état des lieux.
- (e) Le véhicule peut être remis au retour des vacances sans être nettoyé, contre rémunération de **Fr. 180.--**
- (f) Les WC chimiques et la vidange des eaux usées doivent être faits avant la restitution du véhicule ou contre rémunération de **Fr. 60.--**

## 7. Pannes et assurances

- (a) Les réparations dues à une crevaison sont à la charge du CLIENT et doivent être signalées au retour de vacances
- (b) En cas de panne, notamment les pannes du véhicule, les dysfonctionnements des accessoires, il ne pourra être réclamé d'indemnités compensatrices de remboursement, même partielles.
- (c) Les dégâts dus à une malveillance seront facturés au CLIENT, notamment le manque d'huile dans le moteur, le manque d'eau dans le circuit de refroidissement, ces 2 points étant contrôlés par des voyants lumineux au tableau de bord. Les dégâts de gel au circuit d'eau de la cellule et toutes autres détériorations qui par le bon sens aurait pu être évité.
- (d) Les effets personnels du CLIENT ne sont pas assurés par CAMPING CAR SERVICE.
- (e) En cas de panne ou d'accident avertir immédiatement CAMPINGCAR SERVICE pour les démarches à entreprendre. FIAT ASSISTANCE (document dans le véhicule + pare-soleil). Vaudoise assistance : 0800811911 ou +41216188888 depuis l'étranger.
- (f) En cas d'accident, une franchise de **Fr. 1000.--** sera perçue par événement (cas). Ceci est également valable si CLIENT n'est pas fautif. La franchise sera remboursée intégralement au règlement du sinistre par la partie fautive.
- (g) Pour chaque panne, le CLIENT doit impérativement avertir CAMPING CAR SERVICE, pour convenir des démarches à entreprendre.
- (h) Toute réparation effectuée par le CLIENT sans l'accord de CAMPING CAR SERVICE ne sera pas remboursée.
- (i) En cas de réparation, avec l'accord de CAMPING CAR SERVICE, factures et quittances dûment détaillées seront exigées pour le remboursement.
- (j) En cas de vol ou dégâts de force naturelle, le CLIENT doit impérativement procéder à une déclaration écrite auprès de la gendarmerie la plus proche.

## 8. Attribution de juridiction

Tout litige pour l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera soumis au droit suisse.

Treycovagnes-sur-Yverdon,



# Procédure de réservation

Pour la réservation définitive de votre période de location veuillez suivre les points suivants :

- Paiement de l'acompte (min. Fr. 500. -- au BV ci-joint)
- Paiement du solde le jour du départ au plus tard
- Paiement par carte EC direct et POSTCARD sans frais
- Paiement par carte de crédit + 3 %
- Signer le contrat de location ci-joint
- Envoyer le contrat ainsi que la preuve du paiement (copie ou récépissé) dans un délai de 5 jours.

CAMPINGCAR SERVICE se réserve le droit de louer votre période de location si un des points ci-dessus n'est pas respecté.

En règle générale la prise du camping-car s'effectue le vendredi après-midi vers 17h00, mais au plus tard le lendemain matin en cas de problème technique.

Le véhicule est équipé du matériel suivant :

- 2 triangles de pannes
- 1 arrosoir
- 1 gilet de sécurité
- 1 tuyau de remplissage d'eau
- 1 enrouleur électrique
- raccord 220Volts Euro/FR/DE/IT
- un nécessaire de vaisselle de base et casseroles (6 personnes)
- porte vélos pour 4 vélos ou 2 vélos selon modèle (sauf modèle avec garage)
- autoradio – CD
- store extérieur

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances et à bientôt.

Cordialement

Jean-Richard Zogg